



PROVINCE DE QUÉBEC
 CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
 ÉCOLE LAUNAY/TRECESSON

**Procès-verbal de la session ordinaire
 Mercredi, le 25 septembre 2024
 À l'école Morency de Trécesson**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Launay et Trécesson tenue le mercredi vingt-cinq septembre de l'an deux mille vingt-quatre à l'école Morency de Trécesson.

PRÉSENCES

M^{mes}

- Kate Blais, parent
- Vanessa Barrette, enseignante
- Roxanne Chamberland, parent
- Marie-Claude Laroche, personnel de soutien
- Claudine Martineau, parent
- Audrey Mc Caughan, enseignante

MM.

- Sébastien Boucher, parent
- Simon Gingras, directeur

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE Le quorum est atteint. Monsieur Gingras, directeur, souhaite la bienvenue aux membres. Il est 19 h 43.

**2. LECTURE ET ADOPTION
 DE L'ORDRE DU JOUR**

CE-884-24 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Vanessa Barrette,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CE-885-24 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
DE LA RÉUNION DU Roxanne Chamberland,
19 JUIN 2023

QUE le procès-verbal de la réunion du 19 juin 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. INTERVENTION DE L'ASSEMBLÉE

5. CORRESPONDANCE

6. INFORMATION ET CONSULTATION ET SUIVI

Autorisation de transmission de renseignements;

Simon demande aux parents membres du CÉ de remplir l'autorisation de transmission pour le Centre de services scolaire Harricana.

Nomination d'un(e) président(e) au conseil d'établissement;

Sébastien Boucher est renommé président au conseil d'établissement pour l'année 2024-2025.

Nomination d'un représentant au comité de parents de la CSSH;

Aucun représentant au comité de parents pour l'année 2024-2025

Nomination d'un substitut au représentant au comité de parents de la CSSH;

Aucun représentant au comité de parents pour l'année 2024-2025

7. APPROBATION

Fonds à destination spéciale

CE-886-24 IL EST RÉSOLU, sur proposition d'Audrey Mc Caughan, que le reliquat engendré par le recours collectif pour le matériel didactique soit transféré dans le Fonds à destination spéciale – Fonds Ange Gardien Harricana et redistribué aux élèves selon les critères.

APPROUVÉ

Grille-matières

CE-887-24 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Claudine Martineau, que la grille-matières soit approuvée avec les périodes communes en éducation physique pour les groupes de maternelle et 1^{er} cycle.

APPROUVÉ

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine rencontre aura lieu le 6 novembre 2024.

8. ÉVALUATION

Bonne rencontre.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE-888-24 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Roxanne Chamberland,

QUE l'assemblée soit levée. Il est 20 h 13.

ADOPTÉ

Sébastien Boucher, président

Simon Gingras, secrétaire